

# CÔTÉ COM'COM

Le bulletin de la communauté de communes de Yenne

## ACCUEILS DE LOISIRS

Une demande toujours plus forte !

Billième - Jongieux - La Balme - La Chapelle St-Martin - Loisieux -  
Lucey - Meyrieux-Trouet - St-Jean de Chevelu - St-Paul sur Yenne -  
St-Pierre d'Alvey - Traize - Verthemex - Yenne

Février 2024

[www.ccyenne73.fr](http://www.ccyenne73.fr)



Communauté de communes  
**de Yenne**



### CEINTURE VERTE

AGIR SUR LE FONCIER  
ALIMENTAIRE



### EAU POTABLE

LA TRAQUE DES FUITES SE  
POURSUIT



### VELOROUTE DES 5 LACS

LE PROJET AVANCE !



# Sommaire

## P2/ ACTUS

- **Chemin de la Curiaz** - Travaux de réhabilitation de la voie
- **Course cycliste Ain Valromey Tour** - Découvrir les champions de demain
- **Camping des 2 lacs** - Des nouveaux propriétaires !
- **Brigade de gendarmerie** - L'emménagement approche !
- **Avant Pays Savoyard** - Nos voisins en visite à la CCY
- **Panneaux photovoltaïques au gymnase** - Lancement d'une étude structure
- **Marianne de la parité** - Un prix décerné à la CCY

## P5/ TOURISME

- **Observatoire touristique sur l'Avant Pays Savoyard** - Une bonne arrière-saison sur le secteur de Yenne
- **Véloroute des 5 lacs** - Le projet avance !
- **Office de tourisme** - une année riche en animations

## P7/ ECONOMIE

- **Pôle social** - Une nouvelle diététicienne et trois infirmières libérales s'installent
- **Foncière savoyarde et ceinture verte** - Deux nouveaux outils en faveur des agriculteurs
- **Friche Listing Express** - Le projet de réhabilitation avance !

## P11/ SOCIAL

- **France Services** - Un accompagnement au quotidien
- CIAS** - Bientôt 30 ans d'existence

## P13/ MUSIQUE A L'ECOLE

- **Les parcours musicaux des enfants** - Une année riche en événements

## P14/ EQUIPEMENTS SPORTIFS

- **Gymnases** - Des plannings bien remplis
- **Boxe** - Des créneaux ouverts au gymnase

## P15/ PETITE ENFANCE

- **Crèche « terre d'éveil »** - Une structure multi-accueil pour les 3 mois à 4 ans
- **Le Relais Petite Enfance** - Des animations toute l'année
- **Le Lieu d'Accueil Enfants Parents** - Un espace pour se ressourcer

## P18/ NOTRE DOSSIER

- **Les Accueils de loisirs du territoire** - Une demande toujours plus forte

## P23/ JEUNESSE

- **Espace jeunesse** - Lieu de ressources et d'information

## P25/ SERVICE DES EAUX

- **Eau potable** - La traque des fuites se poursuit

## P26/ SPANC

- Un service de proximité pour vous conseiller et vous accompagner

## P27/ ORDURES MENAGERES

- **Déchets ménagers** - Renouvellement des cuves
- **Tri sélectif** - De nouveaux conteneurs
- La CCY poursuit son soutien à la pratique du compostage

## P28/ SMAPS

- **Contrat d'Objectif territorial** - Aller plus loin dans la transition énergétique
- **OPAH** - C'est parti !
- **Rezo Lire** - Les bibliothèques augmentent leur offre de livres adaptés
- **LEADER** - Un programme européen en faveur du territoire

## P31/ SHR

- **Le Syndicat du Haut Rhône** fête ses 20 ans
- **Seuil de Yenne** - Un projet de restauration de la continuité piscicole

## P33/ ESPACE D'EXPRESSION

## P34/ BUDGET ET FINANCES

## P36/ NOUS CONTACTER



## L'édito du Président

En cette période de changement climatique, il est important de prendre en compte cette réalité et d'en tirer les conséquences pour les futures décennies.

Ainsi, devant une baisse constante des débits d'eau en période d'été, nous devons tout mettre en œuvre pour apporter des solutions pérennes (recherche d'autres ressources et maillage de réseaux). C'est ce que nous allons faire, car l'aménagement du territoire de demain dépendra de notre capacité à relever ce défi aujourd'hui.

De même, devant les contraintes budgétaires auxquelles nous sommes confrontés, des priorités seront à établir avec des axes fondamentaux :

- **Le domaine social** avec des besoins sans cesse grandissants. C'est le cas pour la petite enfance, la jeunesse, mais aussi pour tout ce qui concerne les personnes du troisième âge avec l'aide nécessaire à apporter pour le maintien à domicile. A cet égard, 2024 verra la naissance d'une nouvelle organisation juridique regroupant tous ces services. La réglementation nous l'impose. A nous de travailler pour la mise en œuvre dans les meilleures conditions possibles.

- **L'économie** avec un dossier important en cours (Listing express). L'objectif est de redynamiser ce secteur avec la création d'emplois. C'est le seul levier dont nous disposons pour espérer des recettes supplémentaires afin de pouvoir répondre aux besoins de services en constante évolution. Sinon, il restera la fiscalité.

- **L'environnement** avec le respect du milieu naturel en œuvrant pour les économies d'énergies et le recyclage des déchets. Cet axe est très important, prenons en conscience et changeons nos habitudes pour le bon fonctionnement de nos équipements et la sauvegarde de la planète.

**Le tourisme et la culture** devra aussi attirer toute notre attention.

---

**« Tout ceci sera rendu possible si nous en avons l'intime conviction, dans un consensus politique constamment réaffirmé : c'est le sens de mon engagement ».**

Ce printemps, la gendarmerie sera opérationnelle. C'est l'aboutissement d'un long cheminement qui permettra au service d'ordre de travailler dans des conditions plus favorables. Nous remercions l'Etat et la Région pour le soutien financier apporté. Ce chantier aura aussi été l'occasion d'aménager la Curiaz en lien avec la commune de Yenne, permettant ainsi un cheminement plus fonctionnel pour l'accès aux différentes structures, des parkings venant compléter l'ensemble.

**En cette période d'incertitude, que 2024 permette à chacun d'entre vous de trouver sa place dans une société plus paisible et solidaire.** Sachons apporter des réponses adaptées aux besoins de nos concitoyens.

Bonne année à toutes et tous et bonne lecture.

Guy DUMOLLARD



## CHEMIN DE LA CURIAZ

### TRAVAUX DE REHABILITATION ET DE SECURISATION DE LA VOIE

Le Chemin de la Curiaz est un des axes d'entrée principaux du bourg de Yenne. Il s'agit de l'une des deux entrées Est de la ville, d'autant plus importante qu'elle supporte entre autres le trafic PL en transit.

Cette voie, qui borde aujourd'hui un certain nombre d'équipements publics

(Clos des Capucins, communauté de communes, stade, gymnase, maison technique du département et crèche), va également accueillir la nouvelle caserne de gendarmerie.

C'est pourquoi des travaux ont été lancés afin de répondre à de nouveaux

besoins en matière de stationnement, de giration, d'échanges piétons et de sécurisation des usagers.

Les coûts de ces travaux, estimés à 436 000 € HT, sont partagés entre la CCY et la commune de Yenne.

Ils devraient être réceptionnés ce début d'année.

## COURSE CYCLISTE AIN VALROMEY TOUR

### DECOUVRIR LES CHAMPIONS DE DEMAIN

Quelques jours avant le Tour de France, notre territoire a été traversé par la prestigieuse course cycliste de l'Ain Valromey Tour.

Cette course internationale, disputée uniquement par des juniors (17 et 18 ans), s'est élancée de Yenne (ville départ) à destination du Grand Colombier, via Meyrieux-Trouet, St-

Paul sur Yenne, St-Jean de Chevelu et Jongieux, à l'occasion de la 5<sup>ème</sup> étape.

Le public, nombreux sur le bord de nos routes, a pu encourager ainsi les jeunes champions de demain.

La communauté de communes a soutenu financièrement cette épreuve cycliste à hauteur de 2 000 €.



## CAMPING DES DEUX LACS DES NOUVEAUX PROPRIETAIRES !

Depuis la fin d'année 2023, le camping des deux lacs à St-Jean de Chevelu a de nouveaux propriétaires à sa tête. C'est désormais Sandrine et Gérard Jacquot qui remplacent les emblématiques Solène et Gérard Ravel.

Avant de s'engager pour le camping des 2 lacs, Sandrine et Gérard tenaient un hébergement dans le Vercors. Ce n'est qu'après avoir visité plusieurs campings que la couple a eu le coup de cœur pour notre territoire.

Ils ont déjà pleins de nouveaux projets pour développer et valoriser le camping.

La communauté de communes remercie la famille Ravel pour avoir fait du camping des deux lacs un lieu reconnu et apprécié de tous, ainsi que pour la relation de confiance qui s'est construite durant toutes ces années.

## BRIGADE DE GENDARMERIE L'EMMENAGEMENT APPROCHE !

Située Chemin de la Curiaz, à proximité immédiate des locaux de la CCY, la nouvelle brigade de gendarmerie de Yenne va prochainement être réceptionnée.

Cette unité de proximité comprendra un accueil pour le public, des bureaux pour les gendarmes, des locaux techniques ainsi que six logements pour accueillir les familles des militaires.

300 000 € de subvention de la Région devraient venir compléter les aides de l'Etat qui s'élèvent à plus de 600 000 €.

## AVANT PAYS SAVOYARD NOS VOISINS DU LAC D'AIGUEBELETTE ET DE VAL GUIERS EN VISITE A LA CCY

La communauté de communes de Yenne travaille depuis de nombreuses années avec nos voisins du Lac d'Aiguebelette et de Val Guiers, notamment à travers le syndicat mixte de l'Avant Pays Savoyard.

Pour autant, le Président Guy DUMOLLARD a souhaité inviter en juillet dernier ses homologues à la communauté de communes avec pour objectif de se connaître davantage et de leur présenter les projets portés par la collectivité.

Cette matinée, riche en enseignement et dans un esprit convivial, a permis à nos voisins de découvrir les spécificités de la CCY et de réfléchir ensemble aux enjeux communs rencontrés dans nos intercommunalités.

Ces rencontres devraient se poursuivre prochainement, cette fois-ci à la CCLA ou la CCVG.



Les gendarmes bénéficieront d'un nouveau cadre de vie et de travail, leur permettant d'accomplir leurs missions au service de la population dans de meilleures conditions.



**« Disposer d'une gendarmerie est un atout pour notre territoire et c'est important pour le sentiment de sécurité des habitants. C'est pourquoi la communauté de communes s'est pleinement investie en assurant la construction de cette nouvelle brigade »**

**Guy DUMOLLARD**  
Président de la CCY

## PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES AU GYMNASE LANCEMENT D'UNE ETUDE STRUCTURE

Suite à la réalisation d'une étude d'opportunité photovoltaïque sur les bâtiments publics par le syndicat mixte de l'Avant Pays Savoyard, plusieurs bâtiments intercommunaux ont été étudiés, dont le gymnase qui présentait un potentiel particulièrement intéressant.

Dans le cas d'une implantation sur les deux pans du toit, ce projet pourrait produire en effet autour de 294 MWh par an, soit la consommation en électricité d'environ 60 ménages, tout en rapportant à la collectivité 34 000 € par an, charges déduites.

Avant de lancer le projet, il convient toutefois de vérifier que la charpente du gymnase puisse supporter la charge supplémentaire des panneaux, à travers une étude structure qui pourrait être lancée en début d'année. Affaire à suivre....



## « MARIANNE DE LA PARITE » UN PRIX DECERNE A LA CCY

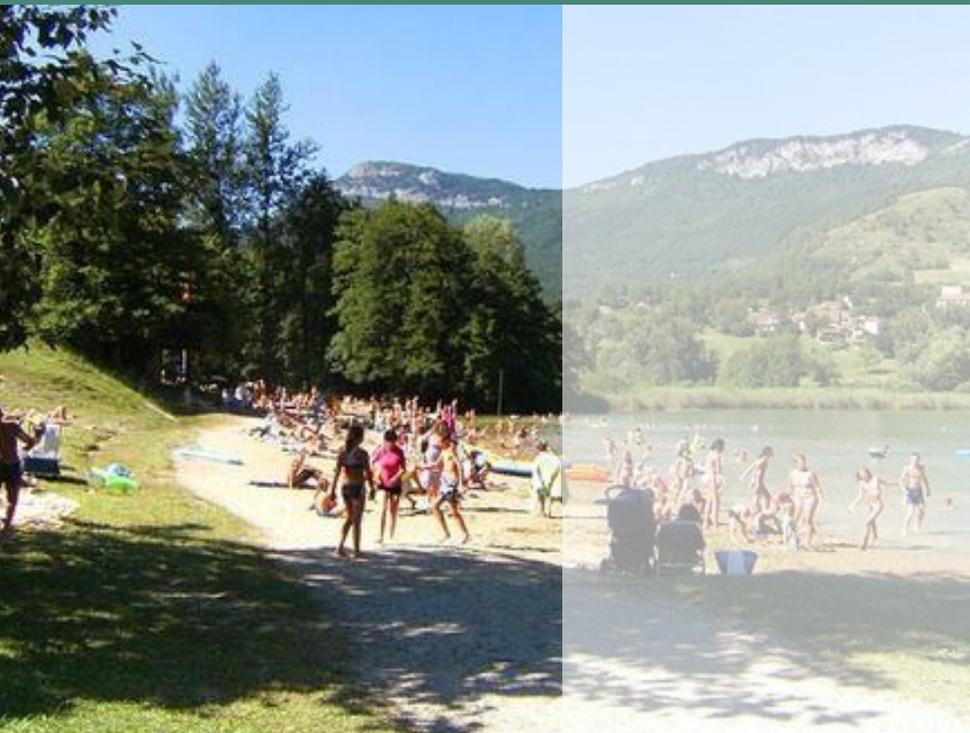
La communauté de communes, au nom de son Président Guy DUMOLLARD, s'est vue remettre une « Marianne de la parité » le 4 décembre dernier, en présence de M. le Préfet et des parlementaires de Savoie, au regard de l'effort de représentation au sein de son exécutif avec 50 % de femmes.

Organisée par l'association « Elles aussi », membre du Haut Conseil à l'Egalité entre les femmes et les hommes, qui milite depuis 30 ans pour faire advenir une démocratie paritaire, cette récompense met à l'honneur les intercommunalités de Savoie qui ont particulièrement mis en œuvre la parité dans les conseils et les exécutifs, et donner ainsi de la visibilité aux femmes élues en responsabilité.

A cette occasion, le Président en a profité pour remercier de nouveau les Vice-présidentes pour leur travail et leur implication au sein de l'exécutif communautaire.

**« Ce prix est un symbole important pour sensibiliser les élu(e)s et la société sur le manque de parité dans les EPCI, dont les compétences et les moyens ne cessent de croître. Je suis heureux de voir des femmes qui se sont engagées à prendre des responsabilités dans le conseil communautaire, et notamment à des postes exécutifs ».**

**Guy DUMOLLARD**  
Président de la CCY



saison estivale avec un bon taux de remplissage. Sans surprise, le mois d'août a concentré le plus fort volume de nuitées (214 900 nuitées).

## LE TERRITOIRE YENNOIS PLEBISCITE POUR SON CADRE ET SON PATRIMOINE

La communauté de commune de Yenne, territoire plus rural, a été plébiscitée par les touristes en quête de ressourcement naturel et de découverte du patrimoine local. Ainsi, avec 920 lits commercialisés, 56 013 nuitées ont été enregistrées sur le secteur.

A noter que l'arrière-saison, et notamment le mois d'octobre, a même présenté un taux de remplissage supérieur au lac d'Aiguebelette, du fait d'une ouverture plus étendue de certains hébergeurs (3 120 nuitées sur le territoire yennois).

## OBSERVATOIRE TOURISTIQUE SUR L'AVANT PAYS SAVOYARD UNE BONNE ARRIERE-SAISON SUR LE SECTEUR DE YENNE

Au terme de cette saison 2023 (d'avril à fin octobre), la première à être étudiée dans le cadre de l'Observatoire de l'Activité Touristique du Pays du Lac d'Aiguebelette, la destination a enregistré un total de 637 800 nuitées sur la totalité de ses lits professionnels, soit 13 159 lits touristiques. En résulte un taux de remplissage de 23,1% sur l'ensemble de la période.

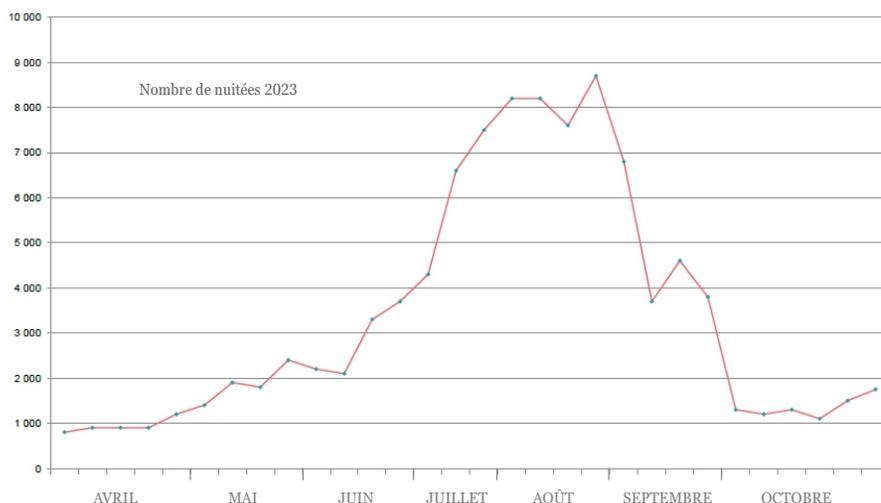
Aidé par les vacances scolaires de Pâques, le mois d'avril marque la réouverture de la plupart des structures d'hébergement sur le pourtour du lac et dans les terres.

La météo clémente constatée sur le mois de juin annonçant le début de l'été aura ainsi permis de préparer progressivement la saison estivale sur la destination. En effet, avec une fréquentation graduelle observée sur toutes ses semaines, juin se conclut sur un total de 67 100 nuitées (18% de remplissage moyen).

Avec des vacances plus tardives cette année, le mois de juillet a semblé plus calme que l'été dernier pour les hébergeurs rencontrés en visite, notamment sur la première semaine. A contrario, la seconde semaine fut bien meilleure, et officialise le début de la

« Ces chiffres sont importants pour les acteurs touristiques qui peuvent ainsi adapter leur offre saisonnière pour mieux répondre à la demande touristique »

**François MOIROUD**  
Vice-président délégué au Tourisme



## VELOROUTE DES 5 LACS LE PROJET AVANCE !

En février 2020, Laurent Wauquiez, Président de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, profitait d'un déplacement en Savoie pour signer une convention avec les communautés de communes Cœur de Chartreuse, Val Guiers, lac d'Aiguebelette et Yenne sur un projet de voie verte reliant leurs territoires. Ce projet a depuis été intégré à un itinéraire beaucoup plus large, long de 185 km et dont l'objectif est de relier les 5 grands lacs de la région, du Léman à Paladru, via Annecy, Aix-les-Bains et Aiguebelette.

Les premiers travaux et études ont déjà été lancés dans le nord de l'itinéraire, et certains tronçons ont même été inaugurés. La voie des 5 lacs, longue de 185 kilomètres, sera achevée en 2028.



Sur le territoire de Yenne, près de 20 km de véloroute sont concernés par le projet. Le tronçon partirait du tunnel du Chat pour rejoindre Yenne, avant de traverser les communes de Traize, Loisieux et St-Pierre d'Alvey avant de se diriger vers le lac d'Aiguebelette. Le trajet a été défini selon la cohérence et les spécificités du terrain ainsi que sur les difficultés techniques rencontrées, dont les problématiques de maîtrise foncière.

La Région a profité de cet aménagement pour prendre à son compte l'étude sur l'aménagement du défilé de Pierre Chatel, initialement prévu dans l'itinéraire des 5 lacs, mais qui pourrait désormais intégrer le contrat de plan Etat-Région. Affaire à suivre....



## OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL UNE ANNEE RICHE EN ANIMATIONS

Plus d'une centaine d'animations a encore été proposée par l'Office de Tourisme, dont des matinées « pêche » avec l'association La Gaule Yennoise, des visites guidées de Yenne théâtralisées, des sorties nature avec « Roja Fishing », des concerts... Bref, un programme bien rythmé qui a su trouver son public toute l'année entre Rhône et Dent du Chat !

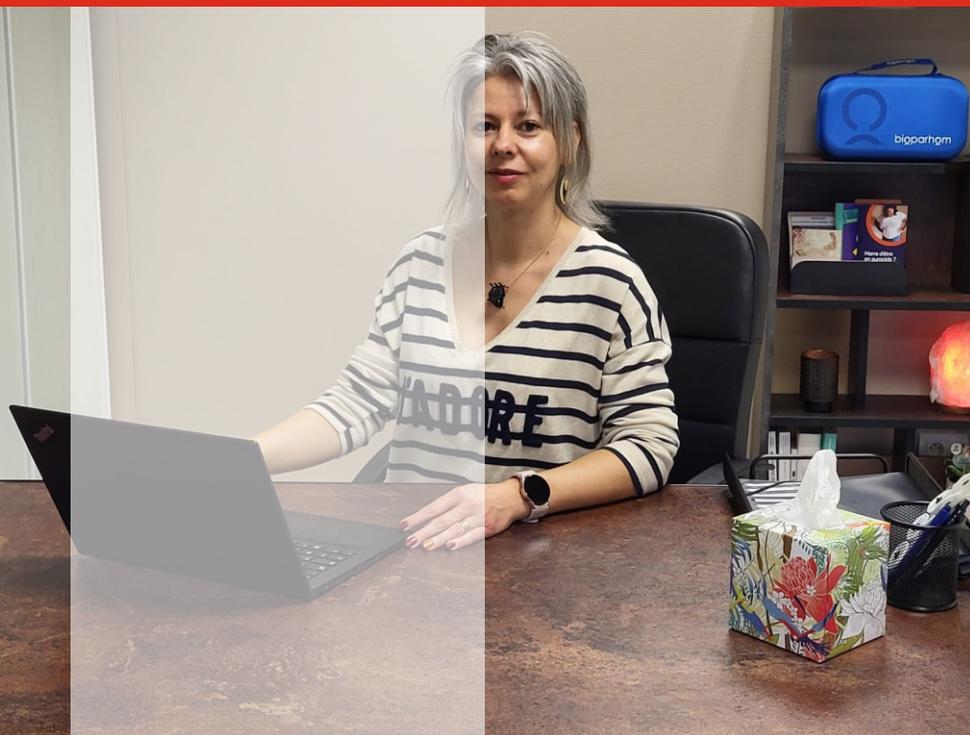
Durant l'été, l'Office de Tourisme a organisé 3 spectacles grand public et a accueilli l'exposition « Savoie Extraordinaire » de Lucy Watts au sein de la Maison de la Dent du Chat. Du théâtre, du rêve, des légendes, de l'humour et des acrobaties... un combo gagnant 100% savoyard qui a ravi les familles et le public !

Sans oublier l'habituel Marché nocturne des Merveilles du Chat sur la place Charles Dullin ! Comme chaque été, ce marché d'artisanat et de terroir valorise les savoir-faire et spécialités du territoire et de ses environs. Cette année, une trentaine d'exposants et des commerçants et restaurants de la ville étaient de la partie.

Musique, restauration et bonne humeur sont au rendez-vous chaque année depuis sa création. Rendez-vous en 2024 pour la prochaine édition ! L'année a également été ponctuée par les « Journées Européennes du Patrimoine » avec le CAUE, « les ateliers d'automne » à la découverte des artisans locaux ou des techniques d'autrefois, ainsi que « Le Fascinant week-end Vignoble & Découvertes » avec notamment un événement gourmand autour des accords mets & vins.

N'hésitez pas à pousser la porte de l'Office de Tourisme – Maison de la Dent du Chat ! Un lieu d'information, d'animation et de vie ouvert toute l'année qui n'est pas réservé qu'aux touristes, mais aussi bien pour les habitants du territoire !

Rendez-vous sur [www.dentduchat.com](http://www.dentduchat.com) pour découvrir les animations et bonnes idées proposées toute l'année...



## PÔLE SOCIAL

### UNE NOUVELLE DIÉTÉTICIENNE ET TROIS INFIRMIÈRES LIBÉRALES S'INSTALLENT

Suite au transfert du CIAS et du SSIAD à l'EHPAD de Yenne, deux bureaux étaient désormais vacants au Pôle social.

Un des bureaux a été loué à un cabinet infirmier, composé de 3 infirmières libérales : Mmes Delphine Germain, Christelle Mangeant et Armelle Puthon.

Le second local a été loué à Mme Gaëlle Balsarin, diététicienne libérale, qui remplace Mme Wecker, partie vers d'autres horizons professionnels.

Ces installations vont permettre de maintenir, voire d'étoffer, certains services de santé au sein de notre territoire rural.

A noter que le pôle social héberge également France Services, l'ADMR ainsi que les assistantes sociales du Département.

### Entretien avec Gaëlle Balsarin, Diététicienne



**D**iététicienne diplômée, mon parcours dans le médical me mène vers la nutrition, domaine d'intérêt depuis de nombreuses années.

Je me suis rapidement intéressée à la psychologie en lien avec l'alimentation et me forme à la gestion des troubles des conduites alimentaires afin d'apporter les outils nécessaires aux personnes touchées par les TCA.



Je vois la nutrition comme le terreau de notre santé, qui a son rôle à jouer dans certaines pathologies, qu'elles soient aiguës ou chroniques.

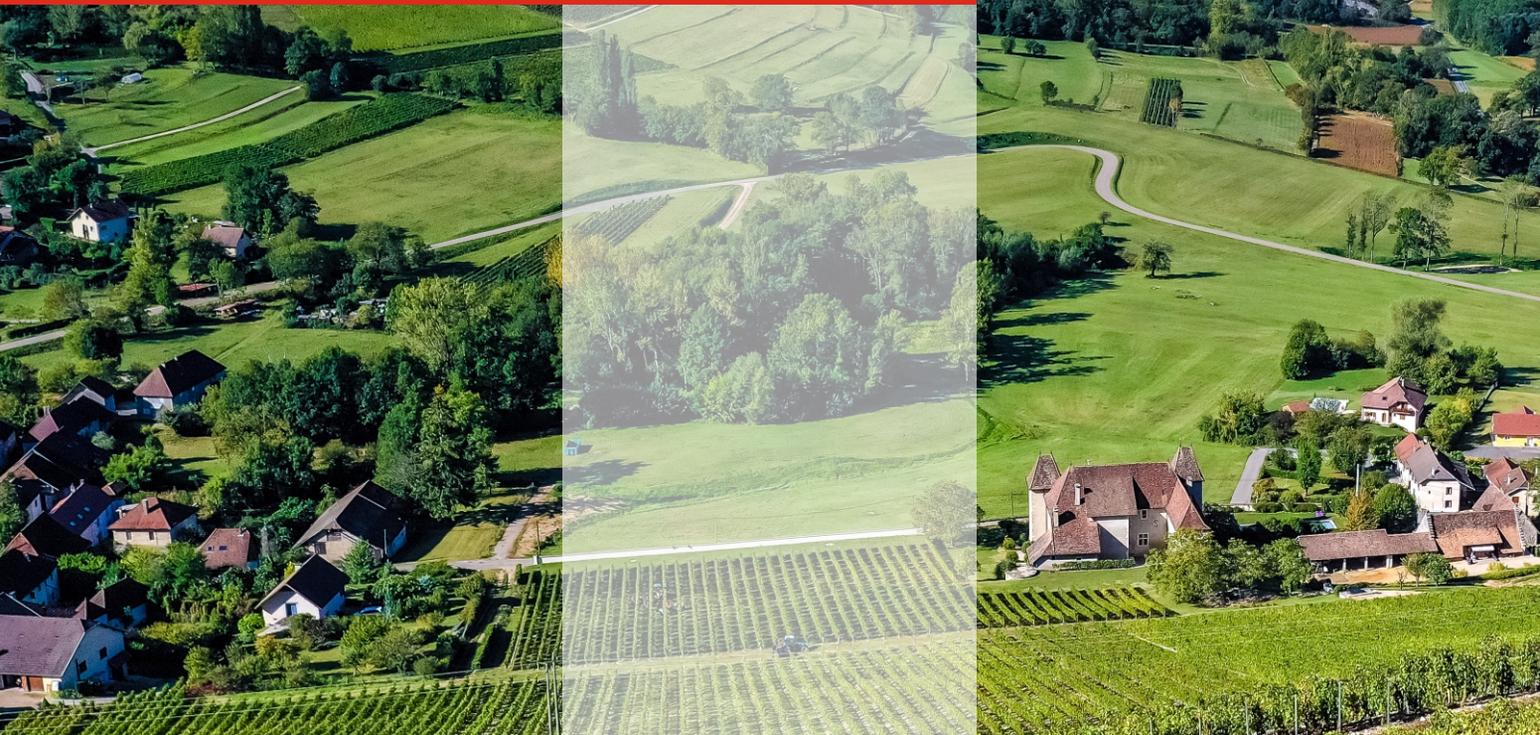
Il me tient à cœur de transmettre mes connaissances en matière de nutrition et notamment les impacts d'une alimentation adéquate sur notre corps et son fonctionnement, en démontrant que tel aliment, du fait de sa composition, est bénéfique ou délétère en excès.

Avec l'émergence croissante de maladies dites de « civilisation », chacun devrait être en mesure de choisir une alimentation adaptée en quantité et en qualité afin de connaître les bienfaits, mais aussi les méfaits de certains aliments.

Le choix de la localisation du cabinet diététique au niveau du pôle social a été facilité grâce à plusieurs atouts : sa proximité avec le cœur de ville et les autres professionnels de santé d'une part, l'accessibilité grâce au parking de la place du kiosque d'autre part.

Je suis ravie de m'installer dans cette ville active sur le plan de la santé et du paramédical, mais également scolaire. Des projets avec une école et le centre de loisirs sont déjà dans les tuyaux.





## FONCIERE SAVOYARDE ET CEINTURE VERTE DEUX NOUVEAUX OUTILS EN FAVEUR DES AGRICULTEURS ET DES CIRCUITS COURTS

La Foncière savoyarde et la Ceinture verte s'inscrivent dans le cadre du projet global « De la terre à l'assiette » reconnu Projet Alimentaire Territorial (PAT) par l'Etat en juin 2021.

Ces deux procédures sont portées par le Département de la Savoie, en collaboration avec la Chambre d'agriculture, la Chambre des métiers, les intercommunalités de Savoie et l'Etat.

### FONCIERE SAVOYARDE

La question foncière a été identifiée comme un enjeu environnemental et alimentaire territorial, en intervenant

notamment sur les filières agricoles, afin d'augmenter les productions agricoles déficitaires sur le territoire savoyard.

Cette réflexion a abouti au projet de création d'une société coopérative d'intérêt collectif (SCIC) entre les différents acteurs publics et agricoles (EPFL, Chambre d'agriculture, intercommunalités, Département, SAFER).

L'action attendue de la Foncière agricole de Savoie est l'augmentation des productions dans les filières déficitaires, par la mobilisation de surfaces, tout en veillant à sélectionner les projets viables et vivables pour pérenniser la fonction alimentaire des surfaces acquises.

A cette fin, il est prévu l'acquisition puis le portage foncier, sur les premières années, au bénéfice d'un exploitant agricole. Au terme de 5 à 15 ans selon les projets, la rétrocession du foncier s'opère au porteur de projet, tout en étant adossée à des mesures de maintien de cette fonction agricole, afin de préserver les conditions de viabilité, vivabilité et pérennité du projet.

Le capital social de la SCIC « Foncière savoyarde » serait de 906 000 €, divisé en 906 actions de 1 000 € chacune. La communauté de communes de Yenne, dont la surface agricole utile (SAU) est particulièrement importante, a souscrit pour 14 actions, soit un montant total de 14 000 €.



## CEINTURE VERTE

Le projet de Ceinture verte fait suite à la réflexion sur la relocalisation de l'alimentation, apparue comme un enjeu essentiel lors de la crise de la covid. Le secteur de la distribution en circuit-court a été le plus réactif pour répondre à une explosion de la demande, pour laquelle l'offre n'a pas toujours pu suivre (notamment en maraîchage). Bien qu'exceptionnelle, cette situation nécessite de travailler à une offre mieux structurée en produits alimentaires locaux.

Ce constat est complété par les différentes obligations qui incombent aux collectivités, notamment de diviser par deux le rythme d'artificialisation des sols sur les dix prochaines années, de proposer au moins 50 % de produits locaux dans la restauration collective et de développer des menus végétariens dans les cantines.

Il a donc été proposé de créer, en partenariat avec le Conseil Départemental de la Savoie et la Chambre d'Agriculture Savoie Mont-Blanc, une deuxième SCIC qui aura pour mission de contribuer au développement d'une filière agricole locale qui valorise la qualité des produits et les pratiques concourant à la transition écologique du territoire.

L'objectif de la SCIC « Ceinture verte » est d'accélérer l'installation et la pérennisation de fermes de proximité en circuit-court, en intervenant à trois niveaux :

- l'identification et le portage financier du foncier,
- le financement d'un outil de production performant (bâtiment, tunnels, irrigation),
- l'accompagnement technico-économique des exploitants par des conseillers et des tuteurs de proximité.



La communauté de communes de Yenne a souhaité participer également au capital de cette SCIC à hauteur de 2.000 €

**« L'installation de maraîchers ne s'improvise pas. La création d'une SCIC va permettre de pallier le manque d'expérience sur la filière maraîchère et d'être rapidement opérationnel. Elle offrira aux candidats maraîchers la possibilité de trouver des opportunités foncières et de sécuriser leurs parcours d'installations ».**

**Patrick MILLION-BRODAZ**

Vice-président délégué à l'Economie et à l'Agriculture

### Un pour tous et tous pour un !

Ces 2 nouveaux outils sont complémentaires et s'articulent avec les dispositifs déjà en place (CLIF – Comités Locaux Installation Foncier, comité technique SAFER, commission d'orientation agricole, ...). Ils s'appuient sur l'expertise de l'ensemble des partenaires acteurs du foncier savoyard.





## FRICHE LISTING EXPRESS LE PROJET DE REHABILITATION AVANCE !

Listing Express, société spécialisée autrefois dans l'imprimerie et la reproduction d'enregistrement, a malheureusement fermé les portes de son site basé sur Yenne en 2014.

Dans un objectif de revalorisation des friches industrielles, la communauté de communes a souhaité réhabiliter le site, en lien avec l'Etablissement Public Foncier Local de la Savoie. Les bâtiments, qui couvrent 10 000 m<sup>2</sup> sur un tènement de 3 hectares, ont donc été acquis par l'EPFL en octobre 2022 à hauteur de 1,2 M€, acquisition faite pour le compte de la collectivité.

Pour l'accompagner dans sa réflexion, l'intercommunalité avait confié par ailleurs une mission à l'agence AGATE pour la réalisation d'une étude de faisabilité qui constituerait un document d'aide à la décision.

AGATE était accompagnée d'un cabinet d'architecte et d'un économiste de la construction pour répondre aux aspects techniques de la programmation.

Cette étude, dont les conclusions ont été délivrées en 2023, ont permis à la collectivité d'avoir une première vision globale du mode opératoire et du montage juridique retenu.

Elle a permis également de réfléchir aux financements possibles auprès de l'Etat, la Région et de l'ADEME.

En 2023, la CCY a sollicité le bureau d'études Verdis afin de réaliser une esquisse d'aménagement de la future zone ainsi qu'une estimation financière du projet, préalable nécessaire à la subvention de l'Etat.

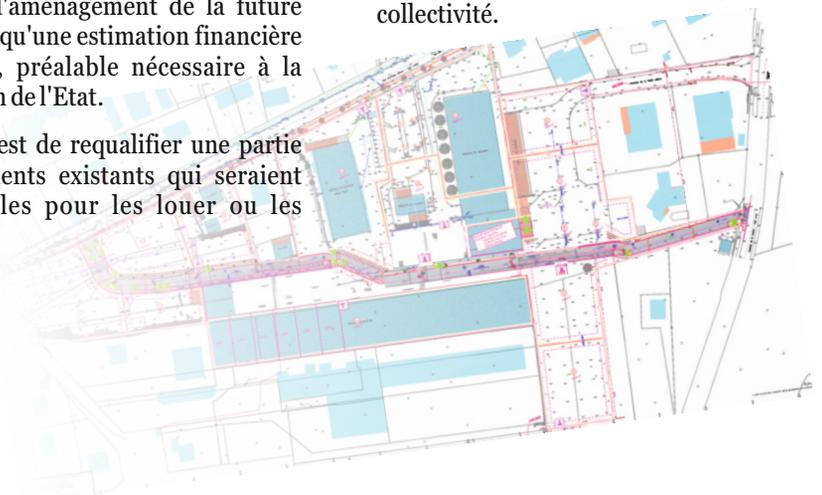
L'objectif est de requalifier une partie des bâtiments existants qui seraient réutilisables pour les louer ou les vendre.

D'autres bâtiments plus vétustes pourraient à l'inverse être désamiantés puis démolis afin de pouvoir commercialiser des parcelles à bâtir.

Une voirie de desserte centrale sera créée, permettant l'accès et la viabilisation des différentes parcelles à vendre.

La nouvelle zone ainsi créée permettra de recevoir des artisans, des petites industries mais également du tertiaire et/ou du commerce. Une importance sera donnée à la création d'emplois.

A ce stade, et parce que la CCY n'a pas les moyens de porter en direct cet aménagement, la zone pourrait faire l'objet d'une concession à un aménageur, dans le cadre d'un règlement de zone élaboré par la collectivité.



## LES PETITS « PLUS » DE FRANCE SERVICES

- Un **bureau confidentiel** peut vous être mis à disposition sur RDV afin de contacter vos administrations par visio ou téléphone

- Au-delà des formalités administratives, nous vous proposons un **accès à des postes informatiques** en toute autonomie

## NOS PERMANENCES

- **Mission Locale Jeunes** (pour un RDV, contacter le 04.79.33.50.84)

- **Conciliateur de justice** (pour un RDV, contacter le 04.79.36.54.70)

- **Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation** (pour un RDV, contacter le 04.79.68.51.96)

- **Pôle Emploi (accompagnement global)**

- **Cap Emploi** (pour un RDV, contacter le 04.79.84.32.00)

- **Addictions France** (pour un RDV, contacter le 04.76.91.52.36)

- **Assistants sociaux de secteur** : Colette GODINEAU et Anne-Laure PEDINOTTI (pour un RDV, contacter le 04.79.44.53.80 les mardi, mercredi et vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h)

« France Services prend chaque année plus d'ampleur, tant par le nombre croissant de demandes d'accompagnement que par la diversité des thématiques abordées par les usagers ».

**Martine GOJON**

Vice-présidente déléguée aux affaires sociales



## FRANCE SERVICES UN ACCOMPAGNEMENT AU QUOTIDIEN

Une demande de carte grise, une question sur vos impôts, votre retraite ou vos allocations familiales...

France Services est là pour vous aider et vous accompagner dans votre quotidien depuis 3 ans.

Laetitia et Annelise, les deux agents de la communauté de communes, sont à votre disposition tous les jours de la semaine pour vous orienter et vous seconder si besoin dans vos démarches en ligne.

Pour vous aider à répondre à vos questions les plus complexes, nos agents peuvent aussi s'appuyer sur leurs correspondants au sein du réseau des partenaires, tels que la CAF, la CPAM, Pôle Emploi, la CARSAT, la Poste, le Trésor public, la MSA, le Point Justice, ....

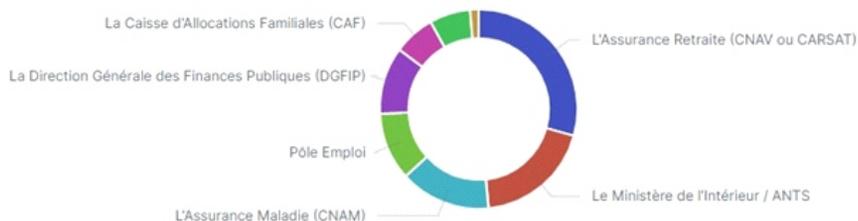
La réponse sera différée mais certifiée par un agent spécialisé !

Vous avez la possibilité également d'utiliser les équipements informatiques mis à la disposition des usagers pour la création d'adresse e-mail, des impressions, des scans ou des photocopies.

### UN SERVICE QUI S'ETOFFE CHAQUE ANNEE !

De fin 2019, date d'ouverture de France services, jusqu'à fin 2021, 788 demandes avaient été traitées.

Aujourd'hui, le service comptabilise plus de 2 000 demandes uniquement sur l'année 2023 !





## CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE BIENTÔT 30 ANS D'EXISTENCE

Créé en 1995, avec l'idée d'avoir un service unique, référent et centralisé, le CIAS du canton de Yenne a pu mettre en place de nombreuses actions en faveur des personnes âgées, handicapées ou en difficulté. Au fil du temps, ce service d'aide à la personne a évolué et s'est adapté afin de répondre au mieux aux besoins des bénéficiaires.

Aujourd'hui, cette structure apporte au quotidien écoute, aide, conseils et accompagnements et/ou orientation vers les services compétents. Sa mission est de favoriser le maintien à domicile.

Les missions assurées par le CIAS sont :

- **Le portage de repas à domicile** (confectionnés par le service cuisine restauration de l'EHPAD de Yenne en lien avec une diététicienne).

Ce service dessert les 13 communes du canton de Yenne sur deux tournées.

- **La téléalarme.** Conventionnée avec notre partenaire Vitaris, situé au Creusot, qui nous fournit les appareils et gère la centrale d'écoute et d'urgence 24H/24H, la téléalarme est dédiée à la sécurité des personnes à domicile au moyen d'un système d'alerte permanent.

- **La résidence autonomie** est destinée à l'accueil des personnes âgées autonomes d'au moins 60 ans. Elle accueille en priorité les habitants du territoire yennois. Le foyer logement dispose de 36 studios non meublés et fait l'objet actuellement de travaux de réhabilitation, notamment sur les sanitaires ainsi que sur le remplacement de l'ascenseur.

- **Le service de soins infirmiers à domicile** (SSIAD), créé en 2002, détient à ce jour une capacité de 19 places. Son objectif est de maintenir l'autonomie au domicile de la personne âgée et/ou handicapée.

Une étude initiée à l'initiative de la communauté de communes avait montré une volonté d'augmenter la capacité d'accueil pour répondre aux attentes et besoins des personnes âgées du canton.

### MAINTIEN A DOMICILE

#### RESTRUCTURER LES DIFFERENTS SERVICES EXISTANTS

A ce jour, sur le canton de Yenne, différents intervenants œuvrent au maintien à domicile des personnes âgées : cabinets d'infirmier libéral, SSIAD, ADMR (Aide à Domicile en Milieu Rural, réseau associatif de services à la personne).

Les autorités de tutelle ont dressé le constat d'une offre de services fragmentée entre l'aide (ADMR) et le soin à domicile (SSIAD), ce qui est peu lisible pour l'usager et conduit les personnes âgées, les personnes en situation de handicap ou leurs aidants à des démarches complexes au quotidien.

Le gouvernement, dans le cadre de la nouvelle loi de financement de la sécurité sociale pour 2022, a cherché à restructurer le secteur du domicile en rapprochant/fusionnant les services existants, dont les services de soins infirmiers à domicile (SSIAD), pour former une catégorie unique de services autonomie à domicile.

Les échanges se poursuivent sur 2024 afin de parfaire le cadre juridique adapté pour répondre à ces nouveaux enjeux.



La grande nouveauté cette année fût l'ouverture aux autres activités artistiques, grâce à la réalisation d'un catalogue des interventions créé par l'association Alchimie en collaboration avec notre intervenante Isabelle.

Ainsi, les écoles de Billième, Jongieux, Yenne élémentaire et le collège Charles Dullin ont bénéficié de la venue d'intervenants spécialisés dans la danse hip-hop, professeurs au sein de l'association As2Danse de Chambéry, présente pour la première fois sur notre communauté de communes.

Les écoles de Traize et Yenne maternelle ont accueilli Serge Anagonou, danseur africain.

## LES PARCOURS MUSICAUX DES ENFANTS UNE ANNEE RICHE EN EVENEMENTS

Pour les enfants des écoles primaires, l'année 2023 a été, comme les précédentes, riche en événements musicaux.

Portés par Isabelle Lagrange, employée par la communauté de communes et l'école de musique « le Chat aux Grandes oreilles » (CCGO), de nombreux projets pédagogiques et culturels ont vu le jour. Chaque rentrée se fait en musique, la CCGO offrant à toutes les écoles des concerts présentés par ses professeurs.

La base du travail d'Isabelle est le chant: en primaire, tous les élèves de nos écoles bénéficient d'une pratique vocale régulière, si bien qu'ils arrivent au collège avec un bon niveau.

L'élémentaire de Yenne se distingue particulièrement avec le traditionnel concert de son chœur d'enfants qui se produit chaque année lors de la cérémonie du 11 novembre, accompagné par l'ensemble instrumental Music'Yenne.

Le cas de Yannick Cordou et son « orchestre buissonnier » est à souligner particulièrement car il répond à la volonté du Ministère de l'éducation nationale de créer pour chaque enfant un dossier résumant son parcours artistique tout au long de sa scolarité. A la CCY, chaque enfant aura durant sa scolarité joué au moins une fois d'un instrument au sein d'un orchestre et nous pouvons être fiers de cette réussite.

Yannick a créé aussi avec des adultes passionnés un orchestre de musique ancienne: l'atelier 1600. C'est la maternelle de Lucey qui a eu la chance de présenter un spectacle en leur compagnie.

Parmi les activités régulières, la découverte de la culture brésilienne à travers l'apprentissage de la capoeira (chants, percussions, rythmes et mouvements de lutte dansée) est en bonne place. Maître Para, directeur et professeur de l'association Semeia Capoeira que l'on retrouve sur Belley et Culoz, tourne dans nos établissements scolaires depuis trois ans maintenant.



## GYMNASES

### DES PLANNINGS BIEN REMPLIS

Entre le collège, l'école primaire de Yenne et les différents clubs locaux, nos équipements sportifs n'ont pas désempli durant la dernière année scolaire.

Les deux gymnases de la communauté de communes sont dotés de salles multisports équipées d'une tribune, pouvant accueillir la pratique de sports collectifs (handball, volley-ball, football) ou de sports individuels (tennis, tennis de table, badminton).

Parallèlement, l'équipement abrite également une salle annexe équipée permettant les sports de combat, la danse, le fitness et la gymnastique.

Mais les gymnases servent surtout à nos élèves de l'école primaire et du collège pour qui l'enseignement du sport est assuré dans de bonnes conditions.

De nombreuses associations profitent également de l'infrastructure pour la pratique de leurs activités respectives.



## BOXE

### DES CRENEAUX OUVERTS AU GYMNASSE

Avec une soixantaine de licenciés et trois entraîneurs, Team Boxe 73 vient poser ses gants sur Yenne. Depuis l'année dernière, le club bénéficie en effet de quelques créneaux dans la salle annexe du gymnase.

Faisant déjà quelques interclubs sur Aix-les-Bains, La Motte Servolex et Challes les Eaux, le club de boxe participe désormais aux événements proposés sur le territoire.





## **CRECHE « TERRE D'ÉVEIL »** UNE STRUCTURE MULTI-ACCUEIL POUR LES ENFANTS DE 3 MOIS A 4 ANS

La crèche accueille 27 enfants âgés de 3 mois à 4 ans.

Elle bénéficie de larges horaires d'ouverture pour permettre aux parents de concilier vie familiale et vie professionnelle : de 7h30 à 18h30, du lundi au vendredi.

La prochaine commission d'admission aura lieu au mois de mai 2024 pour la rentrée de septembre.

Vous pourrez retirer un dossier de pré-inscription à compter du 1<sup>er</sup> mars 2024, directement auprès du service à l'Espace Petite Enfance, auprès du Relais Petite Enfance, ou bien encore par mail : [multiaccueil@ccyenne.fr](mailto:multiaccueil@ccyenne.fr)

### **DES SEANCES DE MAQUILLAGE SENSORIEL POUR LES TOUT-PETITS**

Depuis novembre, les tout-petits de la crèche Terre d'éveil développent leur sens et leur imagination lors de séances de maquillage sensoriel. L'enfant, sans but autre que le plaisir de la création, se maquille lui-même ou se fait maquiller par un adulte ou un autre enfant du groupe.

Choisir, ressentir, créer, s'observer, s'exprimer, se transformer, se nettoyer ... Autant d'actions propices à la découverte, au plaisir et créatrices de riches interactions.

Nous avons hâte d'inviter les familles pour partager un temps de maquillage avec leur enfant !

« Comme d'autres services de la collectivité, ou secteurs d'activités, la crèche doit faire face à une pénurie de personnels, notamment pour assurer les remplacements de personnels titulaires. Ainsi, pour la première fois depuis son ouverture, le service a été contraint de fermer temporairement certaines demi-journées, faute de personnels encadrants suffisants. Assurer la continuité du service est un souci majeur pour les élus, bien que les solutions soient complexes à trouver. La communauté de communes expérimentera des nouveaux modes d'organisation en 2024 »

#### **Virginie GIROD**

Vice-présidente déléguée à la petite enfance, l'enfance, la jeunesse et le périscolaire





« Le soutien de l'activité de l'accueil à domicile est un axe important de la politique Petite Enfance de la collectivité, et complète l'offre d'accueil de la crèche. Le métier d'assistante maternelle doit être promu pour encourager les futurs candidats à l'agrément. Le relais est présent également pour accompagner dans leurs démarches les personnes intéressées par ce métier ».

## **Virginie GIROD**

Vice-présidente déléguée à la petite enfance, l'enfance, la jeunesse et le périscolaire

## **LE RELAIS PETITE ENFANCE « DOUDOU ET COMPAGNIE »**

### **DES ANIMATIONS POUR LES ENFANTS TOUTE L'ANNEE**

Le Relais Petite Enfance propose tout au long de l'année des animations pour les enfants accueillis au domicile des assistantes maternelles, ou bien en Maison d'assistantes maternelles, de la communauté de communes de Yenne. Elles sont à l'heure actuelle 36 assistantes maternelles en activité sur le territoire.

Dans le cadre de la Semaine de la Parentalité, le Relais a proposé un temps festif aux parents, assistantes maternelles et enfants, le samedi 21 octobre, intitulé « La fête de l'automne ». Le but était de proposer un temps convivial, et permettre aux parents de découvrir les lieux et activités proposés à leurs enfants tout au long de l'année.

Une vingtaine de famille a répondu présent. Après une visite des locaux, les parents et leurs enfants ont pu participer à des ateliers proposés par

des professionnelles (activités créatives, coins sensoriels, lecture), suivi d'un atelier comptine, animé par une chanteuse, Marie Girardot-Viry.

Pour clore l'après-midi, un spectacle jeune public « Al'écoute de la forêt » de la Cie Libre & Rit a rassemblé environ 40 personnes.

C'était une belle après-midi d'échanges et de partage entre les familles et les professionnelles !



## LIEU D'ACCUEIL ENFANTS-PARENTS « AU PETIT MONDE » UN ESPACE POUR SE RESSOURCER

Ce n'est pas toujours facile d'être parent ! Au LAEP, on trouve un espace accueillant, gratuit, sans inscription pour se ressourcer !

Vous pouvez venir avec votre enfant âgé de la naissance à 4 ans, pour vous reposer, rencontrer d'autres parents, échanger, jouer, dans une ambiance chaleureuse.

N'hésitez pas à pousser la porte les mardis et jeudis matin entre 9 h et 11 h en période scolaire

**Contact** : 06.84.71.03.35

Dans le prolongement de ce lieu d'accueil pour les familles du territoire, la communauté de communes a porté la création de deux autres espaces qui permettent de développer les actions de soutien à la parentalité :

- Le lieu ressources « parentalité » pour les 0 à 6 ans

- Le lieu ressources « ados/parents » pour les 7 à 25 ans

**« Ces lieux ressources sont une création unique dans toute la Savoie. Ils reçoivent des subventions de la CAF, et sont régulièrement mis en avant par les partenaires pour leurs actions »**

**Virginie GIROD**

Vice-présidente déléguée à la petite enfance, l'enfance, la jeunesse et le périscolaire



## UNE SEMAINE POUR PENSER LA PARENTALITE D'AUJOURD'HUI

Les services Petite enfance, Périscolaire et Jeunesse de la communauté de communes de Yenne ont proposé différentes actions originales pour recueillir la parole des parents : Café des familles, ateliers contes parents/enfants, temps de réflexion autour de l'allaitement maternel, création d'œuvres artistiques parents/enfants et ados, journées festives avec les assistantes maternelles et les familles.

Le temps fort a eu lieu vendredi 20 novembre en soirée : Patrick Ben Soussan, pédopsychiatre renommé, nous a fait l'honneur de se déplacer à St-Jean de Chevelu pour une soirée de réflexion sur la place des parents d'aujourd'hui : nous donnons souvent trop de place à la parentalité positive telle qu'elle est amenée par certains « spécialistes ».

Il n'y a pas de recettes toutes faites pour éduquer un enfant, car chaque enfant est unique... Il faut accepter de se tromper, de faire des erreurs et de réessayer, dans la bienveillance et sans oublier les lieux de soutien !

### AGENDA

le 14 mars 2024

Soirée table ronde  
« Petits mots, grands défis :  
communiquer avec les 0-6  
ans sans s'épuiser »

*A l'Espace Petite enfance de  
Yenne*





## NOTRE DOSSIER

# LES ACCUEILS DE LOISIRS DU TERRITOIRE

## UNE DEMANDE TOUJOURS PLUS FORTE

La communauté de communes gère le fonctionnement de trois accueils de loisirs au service des familles :

- L'accueil de loisirs Périscolaire, qui accueille les enfants les semaines scolaires, le matin et le soir avant et après la classe, et sur le temps de pause méridienne. Cela permet aux parents de concilier leur vie familiale et professionnelle, en offrant un service d'accueil des enfants en dehors des temps de classe sur de plus grandes amplitudes horaires.

- L'accueil de loisirs Extrascolaire « Les Marmots » accueille les enfants de 3 à 10 ans, les mercredis et vacances scolaires. Il permet également aux parents de trouver des solutions de garde lorsqu'ils travaillent, mais c'est avant tout un lieu de loisirs, qui propose des activités ludiques, culturelles et sportives.

- L'accueil de loisirs Extrascolaire « Team Ados » pour les jeunes de 10 à 17 ans. Il propose des activités à la journée sous forme de sorties ludiques ou culturelles, des activités au sein de l'Espace Jeunesse, des soirées conviviales, tout au long de l'année.



## DES EQUIPES PEDAGOGIQUES A VOTRE SERVICE

L'équipe périscolaire est composée de 43 agents qui accueillent les enfants sur 7 sites scolaires différents.

Une référente par école et une directrice périscolaire assurent le bon fonctionnement global du service.

L'équipe « Les Marmots » est composée d'une quinzaine d'agents qui accueillent les enfants à l'école élémentaire de Yenne, également sous la gestion d'une directrice de service.

L'équipe « Team Ados » est composée de 2 animateurs jeunesse : Aurélie, notre nouvelle directrice/animatrice qui vient de rejoindre le service, et Bertille, animateur jeunesse, pendant les vacances scolaires.

De nombreux agents interviennent dans plusieurs services tout au long de l'année, et parfois auprès des communes. Cela permet de mutualiser et de garantir des temps de travail conséquents et attractifs pour les agents, dans le but de pérenniser des postes.



Quelle que soit l'option qui sera retenue, l'objectif est d'améliorer rapidement les conditions d'accueil, aussi bien sur le temps scolaire, que le mercredi et les vacances.

La communauté de communes de Yenne souhaite également mener une étude, à l'échelle du centre bourg de Yenne, afin d'établir un état des lieux global des locaux existants. L'objectif étant de dégager une vision d'ensemble des surfaces disponibles ou déjà utilisées, mais dans un souci d'optimisation, afin de dégager de nouvelles opportunités d'organisation. Enfin, les élus étudient également la faisabilité d'une construction d'un bâtiment propre à l'accueil de loisirs.

## DES LOCAUX INSUFFISANTS AU REGARD DES BESOINS

Nous observons une hausse importante de la fréquentation de ces services depuis quelques années.

Au périscolaire de Yenne par exemple, c'est 20 % d'enfants en plus qui sont accueillis sur le temps de pause méridienne depuis le mois de septembre 2023, par rapport à l'an dernier.

A l'accueil de loisirs des Marmots, le nombre de places total est limité à 72 par jour. Cela devient nettement insuffisant pour satisfaire toutes les demandes d'inscription.

De nombreuses familles ne peuvent pas accéder au service en fonction de leurs besoins.

Cette augmentation de fréquentation pose plusieurs problématiques : les difficultés de recrutement de personnels supplémentaires pour encadrer les enfants, et la disponibilité de locaux supplémentaires dans les écoles.

La communauté de communes et la commune de Yenne, conscientes de ces problématiques pour les familles du territoire, travaillent actuellement à trouver des solutions à court terme pour faire face à l'urgence, mais également à plus longue échéance, et de manière plus pérenne.

Des modules type « bungalow » ont été envisagés par les deux collectivités pour permettre l'accueil d'enfants supplémentaires, même si ces équipements soulèvent des difficultés d'intégration et de coûts. L'utilisation de salles peu ou non utilisées à proximité de l'école restent également des solutions à étudier.

**« La collectivité organise chaque année un comité de pilotage qui permet de travailler ces grands axes de développement. Les élus, les partenaires, les familles sont invités à participer et à échanger leurs idées afin de co-construire un projet de territoire ».**

### Virginie GIROD

Vice-présidente déléguée à la petite enfance, l'enfance, la jeunesse et le périscolaire



## PRE-RENTREE

Avant chaque rentrée scolaire, deux journées sont banalisées pour permettre aux équipes de travailler autour de thématiques pédagogiques. Cela peut concerner le travail en équipe, l'accueil des enfants, les propositions d'activités...

En septembre 2023, c'est la thématique des compétences psychosociales qui a été retenue. Elle permet aux adultes d'accompagner les enfants dans la gestion de leurs émotions, elle leur offre des clés pour mieux interagir ensemble, réguler leurs conflits...



## FORMATION BAFA PROFESSIONNALISER NOS ANIMATRICES AINSI QUE LES JEUNES DU TERRITOIRE

**« Cette initiative va permettre à nos agents et aux jeunes du territoire de bénéficier d'une formation à domicile. C'est un investissement que la collectivité a souhaité, afin de soutenir la qualité d'accueil et la pérennité des services d'accueil de loisirs ».**

### Virginie GIROD

Vice-présidente déléguée à la petite enfance, l'enfance, la jeunesse et le périscolaire

Dans un but de professionnalisation des équipes encadrantes, une formation BAFA aura lieu pour la première fois sur la communauté de communes de Yenne en 2024. Le stage théorique aura lieu à l'école de Saint Jean de Chevelu pendant les vacances de février, et le stage pratique à l'accueil de loisirs « Les Marmots ».

Cette formation, initiée par le service Jeunesse de la collectivité, est l'occasion de professionnaliser les animatrices déjà en poste dans nos accueils de loisirs, mais également d'initier des jeunes de notre territoire aux métiers de l'animation.

Pour cette première édition, 11 jeunes de la communauté de communes, entre

16 et 20 ans, sont inscrits, ainsi que 9 agents déjà en poste, et ne disposant pas de diplôme d'encadrant.

Nous souhaitons que ce type de formation puisse se pérenniser sur notre territoire.

Grâce à l'investissement de la communauté de communes, et à l'aide de la CAF de la Savoie, le reste à charge pour les jeunes est très réduit.

Aussi, si vous êtes intéressés par cette démarche de formation, vous pouvez contacter le service Jeunesse pour plus d'informations :

Amélia Bonin : 06.89.65.38.86

[a.bonin@ccyenne.fr](mailto:a.bonin@ccyenne.fr)

## ALSH « LES MARMOTS »

« Les Marmots » accueille les enfants le mercredi et les vacances scolaires.

Cet été, l'accueil de loisirs sera ouvert du lundi 8 juillet au vendredi 9 août 2024

Rendez-vous sur votre espace citoyens pour retrouver les prochaines dates d'ouverture de réservation !

Pour toute nouvelle inscription, contacter le service : [espace-citoyens@ccyenne.fr](mailto:espace-citoyens@ccyenne.fr)



## PROJET « SAVOIE SHOW »

Cette année, l'équipe du mercredi de l'accueil de loisirs « Les Marmots » a décidé de mettre à l'honneur notre département en créant un petit spectacle qui aura lieu en fin d'année scolaire : « Savoie Show » !

Une représentation avec des décors typiquement savoyards, des chants de nos montagnes et des danses folkloriques apprises avec les bénévoles de l'association la Dandinove !

Ce sera l'occasion de montrer aux familles ce qui est fait avec les enfants à l'accueil de loisirs et de partager un moment convivial pour clore l'année joyeusement !



## PROGRAMME « SAVOIR ROULER A VELO »

Le Comité interministériel à la sécurité routière a adopté en 2018 une mesure visant à « accompagner le développement de la pratique du vélo en toute sécurité », avec le programme « Savoir Rouler à Vélo ».

La généralisation du programme devrait permettre aux jeunes entrant au collège de maîtriser la pratique du vélo de manière autonome dans les conditions réelles de circulation.

La communauté de communes participe à ce plan, notamment par l'intermédiaire de l'accueil de loisirs « Les Marmots ».

Le service organise avec Christophe et Gaëtan de l'association « Cyclo'Lac », ce programme sur 6 mercredis matin. Il s'agira pour les enfants de 8 à 12 ans de valider 3 blocs :

- Savoir pédaler
- Savoir circuler
- Savoir rouler à vélo

A la fin, une attestation « Savoir Rouler à Vélo » sera remise à l'enfant.

Ce programme aura lieu du 06/03 au 03/04 les mercredis matin à l'accueil de loisirs « Les Marmots ». Il est à destination de 12 enfants qui ont entre 8 et 12 ans. Le tarif dépend du quotient familial de la famille. Afin d'aider au déploiement de ce programme, Génération Vélo prend en charge 50% du financement.

Pour plus d'information, n'hésitez à vous rendre sur [www.savoirroulervelo.fr](http://www.savoirroulervelo.fr) et auprès de la directrice des Marmots pour vous inscrire : 06.48.69.21.15 / [centredeloisirs@ccyenne.fr](mailto:centredeloisirs@ccyenne.fr)



## ALSH PERISCOLAIRE

Tous les sites périscolaires de la communauté de communes déroulent sur l'année un programme d'activités commun. Cette année, c'est l'art sous toutes ses formes qui a été choisi. Vous pouvez consulter le site internet de la collectivité pour voir les créations réalisées par les enfants :

[www.espace-citoyens.net/ccyenne](http://www.espace-citoyens.net/ccyenne)

Rubrique « Activités »



## ALSH « TEAM ADOS » POUR LES 10-17 ANS

La team ados est l'accueil de loisirs pour les 11-17 ans (collège/lycée).

Des activités sont proposées pendant les vacances (sauf celles de Noël et 3 semaines en août) et certains mercredis. Il peut s'agir d'activités sportives, manuelles, culturelles, etc...

Les horaires varient en fonction de l'activité.

Les tarifs dépendent du quotient familial et du tarif de l'activité.

Pour s'inscrire :

Aurélie  
06.73.49.77.79

[teamado@ccyenne.fr](mailto:teamado@ccyenne.fr)



## FOCUS SUR LES SORTIES PASSERELLES

Les sorties passerelles, organisées certains mercredis, permettent aux CM2 de faire connaissance avec les jeunes du team ados et l'animatrice.

Elles permettent de faire la transition entre l'accueil de loisirs des Marmots, et le Team Ados. Ces sorties sont annoncées dans le programme d'activités qui est mis en ligne à chaque vacances scolaires. Vous pouvez contacter l'animatrice Aurélie si vous souhaitez y inscrire votre enfant.



## BAL DE FIN D'ANNEE

Les élèves de CM2 de Yenne de l'année dernière ont organisé leur bal de fin d'année en juillet 2023.

Cette année, les CM2 de Yenne ont eu envie de réitérer l'expérience ! ils organisent un bal qui est prévu le samedi 6 juillet, et inviteront l'ensemble des CM2 de la communauté de communes. Une belle occasion de faire connaissance avant la rentrée en 6<sup>ème</sup>.

## DEAMBULATIONS DU 1<sup>ER</sup> JUIN « EN AVANT LE PRINTEMPS »

Dans le cadre du contrat territorial d'éducation artistique aux arts et à la culture mené par le SMAPS et la DRAC, une déambulation est prévue le 1<sup>er</sup> juin associant plusieurs structures (amateurs et professionnels). Cette déambulation mêlant musique, cirque et danse est menée par la compagnie « Les petits détournements ».

La communauté de communes de Yenne propose dans le cadre de cet événement une semaine autour de la danse (moderne, street-dance) du 22 au 26 avril pour les jeunes de 11 à 16 ans.

Pour plus d'informations ou pour s'inscrire, vous pouvez contacter Aurélie, animatrice du Team ados.



## ESPACE JEUNESSE LIEU DE RESSOURCES ET D'INFORMATION

Le service jeunesse est un secteur très dynamique sur le territoire. Les jeunes sont en attente de propositions qui leur permettent de rentrer dans le monde adulte, de développer leurs compétences, de saisir les opportunités de travail, de loisirs.

La collectivité les accompagne, ainsi que leurs familles, au sein de l'espace jeunesse, place du kiosque à Yenne. N'hésitez pas à pousser la porte pour échanger avec les animateurs, trouver des ressources, des informations, sur toutes les thématiques en lien avec vos adolescents.

### FORUM « EN AVANT L'EMPLOI »

Les communautés de communes de l'Avant Pays Savoyard organisent un forum de l'emploi le samedi 23 mars 2024, de 9 h à 12 h à la Maison du Lac d'Aiguebelette.

Cet événement réunira des entreprises de tout le territoire, en recherche de candidats, ainsi que la Mission Locale, France Travail, et le service « Infos Jeunes ».

Les offres d'emploi concerneront des jobs d'été pour les étudiants (restauration, tourisme, viticulture, vente...), ainsi que des emplois plus pérennes.

Des ateliers de préparation seront proposés par le service Jeunesse de Yenne, afin d'accompagner les jeunes à la rédaction de leur CV, et s'entraîner aux entretiens flashs.

Des propositions de co-voiturage, ou de transport collectif seront mises en place pour faciliter les déplacements jusqu'à la Maison du Lac.

Pour plus d'informations sur cet événement : contactez le service Infos Jeunes : 06 89 65 38 86 (Amélia)

**« La communauté de communes de Yenne souhaite jouer un rôle de médiateur auprès des entreprises et des jeunes afin de faciliter les recrutements, à l'échelle des trois collectivités de l'Avant Pays Savoyard ».**

### Virginie GIROD

Vice-présidente déléguée à la petite enfance, l'enfance, la jeunesse et le périscolaire

## LES PROJETS

2023-2024

Dans le cadre des actions de soutien à la parentalité, le service jeunesse propose ponctuellement dans l'année des sorties en famille, que ce soit sur le territoire, ou un peu plus loin ! Vous pourrez profiter d'une journée conviviale, familiale, sans souci et à tout petit prix !

En 2023, les familles ont pu profiter de plusieurs sorties : le Parc des oiseaux, une journée aux Saintes Maries de la Mer, ainsi qu'une journée jeux de société à l'Espace Jeunes.

Pour 2024, nous souhaitons conserver ce même genre de propositions.

Pour être informé, vous pouvez consulter le site internet de la collectivité : [www.ccyenne.fr](http://www.ccyenne.fr)

Ou bien nous suivre sur Facebook : **servicesauxfamillescyyenne**



## ATELIER SUR L'USAGE DES ECRANS

La thématique des écrans est très prégnante à l'heure actuelle, et inquiète beaucoup de familles. Le service jeunesse s'est donc associé au collège de Yenne pour pouvoir toucher tous les parents des collégiens : A la suite de la rencontre parents-professeurs de décembre, des professionnels d'Addictions France, du point Ecoute, l'infirmière du collège et les professionnels des lieux ressources documentaires de la communauté de communes étaient présents pour échanger avec les parents et les jeunes sur leurs usages des écrans. Les échanges riches et collectifs vont aboutir vers un atelier autour de la thématique en 2024.

## UN ATELIER AUTOUR DE L'ALIMENTATION

Un atelier autour de l'alimentation a eu lieu pour les élèves des écoles de Meyrieux-Trouet et Verthemex. Ce travail va se poursuivre en 2024 pour aboutir à la réalisation d'un grand jeu de l'oie. Ces ateliers se font avec les diététiciennes du territoire, grâce notamment au financement de la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé de Yenne (CPTS) et le service jeunesse de la communauté de communes.

La création sera faite par le périscolaire.

## UNE FORMATION BABY SITTING

12 jeunes ont suivi la formation Baby sitting en 2023/2024. Cette année, elle aura lieu du 8 au 11 juillet.

Parents à la recherche de baby sitter, vous pouvez contactez le service jeunesse ou le relais petite enfance pour avoir le contact de jeunes au plus près de chez vous formés dès 16 ans à l'accueil de jeunes enfants.

## POURSUITE DES CHANTIERS JEUNES

Enfin, pour les jeunes de 16 ans et plus, les chantiers jeunes organisés par le service jeunesse ont eu un franc succès en 2023. Ils ont pu être organisés cette année sur les communes de Yenne, St Paul sur Yenne, Traize et Saint Jean de Chevelu !

Ils sont reconduits en 2024 ! Les candidatures sont à adresser au service Jeunesse.

## EAU POTABLE

### LA TRAQUE DES FUITES SE POURSUIT

Tout au long de l'année, les agents du service des eaux recherchent des fuites d'eau potable sur tout notre territoire. Véritable problème récurrent, dû essentiellement au gel et à la sécheresse, les conduites d'eau subissent des tractions, des compressions et des affaissements qui provoquent de nombreuses dégradations du réseau, et donc des fuites plus ou moins importantes et souvent introuvables.

En effet, 90 % des fuites dans les réseaux d'eau potable sont invisibles. Il faut donc se mettre à l'écoute du réseau pour les détecter.

Quand il n'y a pas de fuite, l'eau s'écoule dans les canalisations sans bruit, ou à des niveaux sonores très faibles.



À l'inverse, la présence d'une fuite produira un son plus ou moins aigu. Il est possible de localiser ce bruit grâce à une recherche acoustique avec des capteurs que l'on place sur le réseau. Cette technique va permettre de trouver l'emplacement précis de la fuite et limiter ainsi la gêne occasionnée par les travaux de réparation. Dans les canalisations dures, souvent faites en acier ou en fonte, la détection est plus facile que dans les conduites en plastique (PVC ou PEHD).

La maîtrise de la technique de la recherche de fuites relève d'une bonne manipulation des équipements et d'une expérience spécifique que les fontainiers acquièrent au fil du temps. Il s'agit notamment d'arriver à faire abstraction du bruit ambiant qui gêne l'écoute.

**« En 2023, grâce au travail des six fontainiers du service des eaux, 60 fuites ont été localisées et réparées sur l'ensemble du territoire. Ceci nous a permis de réduire significativement les prélèvements d'eau dans les captages et ainsi contribuer à préserver notre ressource. »**



**En effet, chaque fuite peut représenter une perte d'eau comprise entre 50 et 4 000 litres par heure en fonction de ses caractéristiques. La rapidité et la qualité de la recherche sont donc primordiales ».**

**Laurence BOIRON**  
Vice-présidente déléguée à l'environnement

## Nos milieux naturels sont fragiles, protégeons-les!

La Loi sur l'Eau et les Milieux Aquatiques impose le contrôle régulier des systèmes d'assainissement existants ainsi que la vérification des installations neuves ou réhabilitées. Mais outre la nécessité de se conformer à la loi, bien concevoir, réaliser et entretenir son assainissement sont des gages pour préserver notre santé, notre environnement, notre cadre de vie et valoriser notre patrimoine.

## Quelques conseils pour garantir le bon fonctionnement de votre installation

- Ne jamais déverser des substances de type huile et peinture (même lavables à l'eau), des lingettes et protections hygiéniques, des médicaments, des matières toxiques et hydrocarbures, ...
- Ne pas stocker des charges lourdes ou stationner des véhicules motorisés dessus. Ne pas implanter d'arbres ou d'arbustes à proximité,
- Garder l'accès afin de permettre le suivi et l'entretien,
- S'assurer que les ventilations ne soient pas obstruées.



## LE SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (SPANC) UN SERVICE DE PROXIMITÉ POUR VOUS CONSEILLER ET VOUS ACCOMPAGNER

### Entretien de votre installation

La vidange doit être réalisée par un professionnel agréé. Sa fréquence varie selon le type d'installation et son utilisation.

Dans le cas d'une fosse septique ou toutes eaux, l'ouvrage doit être vidangé lorsque la hauteur des boues atteint la moitié de la fosse (soit tous les 2 à 6 ans environ).

Pour une filière de type microstation, elle doit être effectuée lorsqu'on atteint 30% de son volume utile.

Chaque filière agréée possède un guide d'utilisation qui contient les consignes d'entretien.

Pour vous aider, nous vous proposons une prestation d'entretien réalisée par l'Entreprise RAY Assainissement.

La nouvelle grille tarifaire est consultable sur notre site et dans vos mairies.

### Vous souhaitez mettre aux normes votre assainissement

Si votre installation est non conforme à la réglementation et génère un risque pour l'environnement et la santé, le Conseil départemental, dans le cadre de son appel à projet EAU 2024, devrait à nouveau vous permettre de bénéficier d'une aide financière.

Les modalités d'aides seront connues courant février.

Si cette démarche vous intéresse, n'hésitez pas à prendre contact avec notre service SPANC.

## DECHETS MENAGERS RENOUVELLEMENT DES CUVES

Dix ans après leur mise en service, certaines cuves d'ordures ménagères ont dû être renouvelées. La corrosion produite par l'acidité des ordures ménagères a endommagé certains conteneurs.

Pour des raisons de sécurité et de bonne pratique de collecte, la CCY a procédé à un état des lieux afin de remplacer des cuves défectueuses. 85 000 € prélevés sur le budget « déchets » ont été affectés à ces réparations.

**Pensez bien à déposer vos ordures ménagères dans des sacs fermés et étanches pour limiter le problème de corrosion et réduire nos dépenses de réparation.**



## TRI SELECTIF DE NOUVEAUX CONTENEURS

Comme vous l'avez constaté, les conteneurs de tri sont en mauvais état. Il était temps de les remplacer, après plus de 20 ans de fonctionnement.

Environ 130 bennes (emballages /papiers et verre) seront renouvelées en 2024 et 2025 pour un montant compris entre 300 000 et 400 000 €.

Il est étudié également la possibilité de créer des nouveaux points de collecte pour vous faciliter le geste de tri.

## LA CCY POURSUIT SON SOUTIEN A LA PRATIQUE DU COMPOSTAGE

Le compostage est une solution simple pour diminuer la quantité de déchets organiques produits, leur donner une seconde vie et obtenir un engrais gratuit pour son jardin !

30% des ordures ménagères peuvent être recyclées via le compostage.

Pour vous accompagner dans cette pratique, la CCY mettra bientôt à votre disposition un composteur à prix réduit. Les modalités de retrait seront disponibles sur le site internet de la CCY.

## Savoie Déchets sonne l'alarme afin d'éviter un incendie au centre de tri

Chaque mois, le centre de tri des emballages de Savoie Déchets, situé à Chambéry, est confronté à un nouveau départ de feu, principalement à cause des piles ou batteries rechargeables au lithium-ion. Ces dernières renferment des substances hautement inflammables susceptibles de se libérer au moindre choc.

Leur petite taille les rend souvent difficile à repérer, déclenchant des incendies dans les matières en attente de tri.

Pour éviter ces situations désastreuses, il est crucial de déposer les piles, batteries et appareils électriques ou électroniques à la déchetterie de Yenne.





## CONTRAT D'OBJECTIF TERRITORIAL ALLER PLUS LOIN DANS LA TRANSITION ENERGETIQUE

Suite aux actions mises en place sur le territoire depuis 2021 dans le cadre du Territoire à Energie Positive (TEPOS), l'Etat et l'Agence de la transition écologique (ADEME) ont souhaité aller plus loin en proposant aux communautés de communes adhérentes au Syndicat Mixte de l'Avant-Pays Savoyard (SMAPS), la mise en place d'un Contrat d'Objectif Territorial (COT).

Ce contrat a pour objectif de fournir des moyens aux collectivités, via des financements leur permettant de structurer et d'agir concrètement dans les domaines de la transition énergétique (Climat-Air-Energie) et de l'Economie Circulaire.

Le nouveau contrat est divisé en deux phases distinctes :

- Une première phase comprenant un audit réalisé par l'ADEME afin d'établir un état des lieux de la collectivité en matière de transition énergétique et de bâtir un plan d'actions opérationnel.
- Une seconde phase permettant de mettre en œuvre le programme d'actions défini à l'étape 1.

La communauté de communes bénéficiera d'une évaluation individuelle de sa politique de transition énergétique sur la base de son plan d'actions qu'elle aura préalablement défini avec l'ADEME.

## PRIME CHALEUR RENOUVELABLE JUSQU'A 60 % DE FINANCEMENT POUR LES PROJETS DES ENTREPRISES !

Dans le cadre des actions portés par le SMAPS et l'ADEME figure la Prime Chaleur Renouvelable qui permet aux entreprises du territoire de bénéficier jusqu'à 60% d'aide pour leurs travaux d'installation ou de remplacement de production de chaleur (chauffage, eau chaude sanitaire, ...).

Agriculteur, industriel, artisan, commerçant, syndic de copro, faites-nous part de vos projets !

Contactez Maxime PIROT

Tél : 07 88 68 02 83

[m.pirot@grand-lac.fr](mailto:m.pirot@grand-lac.fr)



## MOBILITE PLUSIEURS DISPOSITIFS LANCES

---

Les intercommunalités ont beau avoir laissé la compétence mobilité à la Région en 2021, elles gardent la possibilité de mener des actions autour de la politique cyclable et du covoiturage sur leur territoire.

Sous la coordination du syndicat mixte, différents projets ont vu le jour ces derniers mois, dans le cadre d'un programme intitulé « Avélo2 », dont la réalisation d'études pour la sécurisation de certains itinéraires prioritaires du territoire (notamment Yenne et Saint-Jean de Chevelu), des expérimentations de chaussées à voie centrale banalisée, la mise à disposition de Vélos à Assistance Electrique (le Réflex Vélo), ou encore l'organisation d'animations tous publics pour déployer la culture du vélo.

Par ailleurs, après un an de travail préparatoire, l'Avant Pays Savoyard a rejoint les agglomérations de Grand Chambéry, Grand Lac et Arlysère, pour déployer un dispositif de covoiturage indemnisé sur son territoire. Désormais, toutes les personnes ayant recours au covoiturage, via l'application BlaBlaCar Daily, voient leurs trajets pris en charge pour partie ou en totalité : trajets gratuits pour les passager, et trajets indemnisés pour les conducteurs (10 cts/km pour des trajets entre 5 et 80 km).



## OPERATION PROGRAMMEE D'AMELIORATION DE L'HABITAT (OPAH) C'EST PARTI !

---

Cette nouvelle opération a pour objectif d'accompagner les ménages dans la rénovation et l'adaptation de leurs logements, de leurs apporter des aides financières, de favoriser l'accessibilité ou de lutter contre l'habitat indigne et dégradé.

L'OPAH « Améliorons ensemble votre logement ! » a été lancée sur l'Avant Pays Savoyard. D'une durée de 3 ans, elle prévoit le financement de 170 projets (logements rénovés ou adaptés) sur le territoire, à travers un partenariat SOLIHA-ASDER, et un cofinancement entre les intercommunalités, le syndicat mixte, le Département de la Savoie et l'ANAH.

Contacts :

- SOLIHA au 0 800 400 522  
smaps@solihha.fr
- ASDER au 04 56 11 99 00  
[info@faire73.fr](mailto:info@faire73.fr)



## LEADER

### UN NOUVEAU PROGRAMME EUROPEEN EN FAVEUR DU TERRITOIRE

---

LEADER signifie « Liaisons Entre Actions de Développement de l'Economie Rurale ». C'est un programme européen de développement qui accompagne les territoires ruraux à réaliser des projets de développement innovants.

La CCY avait déjà intégré le programme LEADER 2014-2022 porté à l'échelle de l'Avant Pays Savoyard, qui s'est terminé il y a deux ans avec la finalisation des dernières actions.

Depuis, un nouveau programme LEADER a été lancé pour 2023-2027.

L'Avant Pays Savoyard a rejoint ainsi le périmètre autour des Parcs naturels régionaux de la Chartreuse et des Bauges, baptisé « Entre Lacs et Montagnes ».

Le travail technique et politique autour de cette candidature a débuté dès le mois d'avril, et s'est poursuivi jusqu'à décembre. Plusieurs temps forts ont balisé le travail réalisé et ont permis de réunir une pluralité d'acteurs pour des temps de réflexion, de concertation, d'expertise. L'objectif étant de partager le diagnostic, identifier les enjeux du territoire, élaborer la stratégie ainsi que la gouvernance de ce nouveau programme.



### UN INVENTAIRE DES ZONES D'ACTIVITES EN COURS

---

La Loi Climat et Résilience du 22 août 2021 a instauré l'obligation de réaliser un inventaire sur les zones d'activités économiques. Cet inventaire est établi par les autorités compétentes en matière de création, d'aménagement et de gestion de certaines zones d'activités économiques.

Il doit notamment permettre d'établir pour chaque zone un état parcellaire des unités foncières, l'identification des occupants de chaque unité foncière ainsi que le taux de vacance de la zone d'activités économiques.

La communauté de communes travaille en étroite collaboration avec le Syndicat Mixte de l'Avant Pays Savoyard qui a été mandaté pour réaliser cet inventaire.

## REZO LIRE

### LES BIBLIOTHEQUES AUGMENTENT LEUR OFFRE DE LIVRES ADAPTES !

---

Les livres adaptés c'est quoi ? Il s'agit d'ouvrages permettant à toutes et tous d'avoir accès au livre et à la lecture. Cela comprend, par exemple, les livres gros caractères, les livres pour les enfants dyslexiques, les livres audios, les livres en braille et/ou sensoriels, ...

Début septembre, c'est plus de 200 ouvrages qui sont venus enrichir les étagères des bibliothèques REZO LIRE (réseau des bibliothèques de l'Avant Pays Savoyard) dans le cadre d'un projet pour le développement des collections adaptées et l'accessibilité à

la lecture pour toutes et tous, projet mené depuis 2017 sur le territoire de l'Avant Pays Savoyard.





## LE SYNDICAT DU HAUT RHÔNE

### FÊTE SES 20 ANS

Le 6 octobre 2023, l'équipe et les élus du Syndicat du Haut-Rhône ont convié les acteurs de leur territoire à célébrer les 20 ans d'actions, de partenariat, de sensibilisation et d'engagement sur le Haut-Rhône. Cette soirée riche en émotions était l'occasion de se réunir autour des engagements collectifs en faveur du fleuve et de ses riverains.

Le samedi 7 octobre, plus de 160 personnes ont participé aux animations organisées dans le cadre de la journée Festiv'O Rhône, événement pour les riverains, à travers de nombreuses activités : des randonnées en canoë canadien, des balades pour découvrir la

lône d'en l'île, un atelier d'écriture, deux représentations de théâtre et un ciné-débat.

Tout au long de la journée, curieux et passionnés ont pu profiter des expositions présentes à la salle polyvalente de Yenne : une exposition sur les risques naturels dans l'Ain, une exposition sur la biodiversité du Haut-Rhône et une exposition photos sur la Réserve Naturelle Nationale du Haut-Rhône français. Festiv'O Rhône est proposé chaque année dans une des communes du territoire du Syndicat.

## 6 ANS DE GEMAPI

Le 1er janvier 2018 est entrée en vigueur la nouvelle compétence Gemapi (gestion des eaux, des milieux aquatiques et prévention des inondations).

Rappelons ses grands principes : l'aménagement des bassins, des canaux, cours d'eau, lacs et plans d'eau, ainsi que la gestion des digues et la protection des écosystèmes aquatiques et des zones humides, est désormais de la responsabilité de la communauté de communes de Yenne.

N'ayant pas les moyens d'assurer en direct cette compétence, la CCY a confié la gestion du Rhône et des plaines au Syndicat du Haut Rhône afin de mettre en oeuvre une politique globale et cohérente sur un territoire qui s'étend de la confluence du Fier (73) au pont de Groslée, soit 60 km de fleuve.

### PREVENTION INONDATIONS

Animation des ateliers de gestion de crise avec l'outil Cit'in crise

Accompagnement à la refonte du Plan Communal de Sauvegarde de Yenne

Installation d'une échelle de crue au pont suspendu

Programme de formation à la gestion de crise pour les élus et agents de Lucey, Yenne et La Balme

Création d'outils pour la gestion de crise pour les communes de Yenne, Lucey et la Balme

## SEUIL DE YENNE

### UN PROJET DE RESTAURATION DE LA CONTINUITÉ PISCICOLE

Le seuil de Yenne, à l'entrée du Défilé de Pierre Châtel, a été identifié comme obstacle à l'écoulement. Le Syndicat du Haut-Rhône, en application des objectifs du SDAGE 2022-2027, porte

un projet de restauration de la continuité piscicole sur cet ouvrage, en concertation avec les acteurs et usagers du site.

L'objectif du syndicat est de proposer

un aménagement qui permet d'améliorer la franchissabilité piscicole, tout en maintenant des conditions hydrauliques favorables à la pratique du canoë.

Après plusieurs réunions de concertation, le Syndicat a initié une étude technique d'avant-projet pour la restauration de la continuité piscicole de la rivière artificielle au niveau du seuil de Yenne.

L'inspection de l'ouvrage pour la création d'une passe à poissons a été réalisée en juin 2023 (essais au Ferroskan et au scléromètre, photogramétrie, drone). La phase de conception est en cours.



### GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES DANS LA PLAINE DE YENNE

#### Etang Richardon

Réunion d'animation et renouvellement des conventions de gestion avec les propriétaires de l'étang Richardon



Investissement pour les études : topographique, bathymétrique, modélisation des hauteurs d'eau et prises de vues drone



Equipement pour l'étude du fonctionnement hydrologique (piézomètre, limnigraphes, échelles limnimétriques)

#### En 2024

Réunion d'animation « technique » pour la réalisation d'un plan de gestion

## Espace d'expression réservé à la minorité

Bonjour,

Tout en vous souhaitant une bonne année 2024, nous arrivons bientôt aux 2/3 de ce mandat.

Nous vous invitons à assister aux réunions communautaires, en tant que citoyens, pour vous faire une idée de ce qui s'y passe et de qui s'exprime ...

Tout en reconnaissant qu'il faut équilibrer les comptes sans déficits, ce qui n'est pas le cas de l'Etat et que ce n'est pas facile dans une collectivité de "services", nous n'avons pas approuvé l'augmentation de plus de 7 % du taux des taxes foncières.

La mobilisation des subventions n'ayant, à notre avis, pas été optimale comme sur le dossier des "petites villes de demain".

A l'heure de la construction de la nouvelle gendarmerie ou l'Etat ne verse directement que 280 000 € sur plus de 2,4 millions de travaux, nous vous convions à une réunion publique le vendredi 12 avril 2024 à 20 heures à la salle des fêtes de Yenne ou nous pourrions discuter de tout cela et répondre à vos éventuelles questions.

Salutations franches !

L'opposition communautaire,  
**Claudine BOLLINET et René PADERNOZ**



# Budget

## et ratios financiers <sup>(1)</sup>

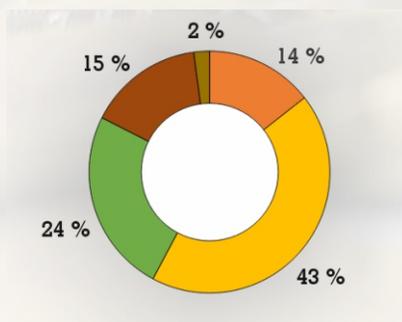
# 2023

<sup>(1)</sup> En millions d'euro, hors opérations d'ordre et virement à la section d'investissement



Dépenses à caractère général	648 K€
Charges de personnel	1 937 K€
Atténuations de produits	1 096 K€
Charges de gestion courante	692 K€
Charges financières	94 K€

Répartition des dépenses de fonctionnement



**3,1 M€**

(dont 600 K€ de compensation de l'Etat)

**PRODUIT DES IMPÔTS DIRECTS**

**320 K€**

**MONTANT ANNUEL DE LA DETTE**

**677 K€**

**EPARGNE DE GESTION<sup>(1)</sup>**

<sup>(1)</sup> Ce montant correspond à la différence entre les recettes et les dépenses de fonctionnement, avant la prise en compte de l'annuité de la dette.

**5 ans**

**CAPACITE DE DESENDETTEMENT<sup>(1)</sup>**

<sup>(1)</sup> La capacité de désendettement exprime le nombre d'années théoriques qu'il faudrait pour que la collectivité rembourse l'intégralité de sa dette si elle y consacrait la totalité de son autofinancement disponible.

La zone dangereuse se situe au-dessus de 10 ans. Cette limite marque le seuil du surendettement pour une collectivité locale.

**337 €/habitant**

**POTENTIEL FISCAL PAR HABITANT<sup>(1)</sup>**

<sup>(1)</sup> Le potentiel fiscal est un indicateur qui permet de comparer la richesse fiscale potentielle des collectivités les unes par rapport aux autres. Cette indicateur permet d'analyser la capacité de la collectivité à mobiliser des ressources fiscales. Pour information, le potentiel fiscal en Savoie est de 645 €/habitant. Il est de 571 €/habitant au niveau national.



# Nous contacter

## **ACCUEIL ADMINISTRATIF**

Du Lundi au Vendredi  
de 8 h 30 à 12 h 30  
Tél : 04 79 36 90 76 Fax : 04 79 36 92 72  
Mail : [accueil@ccyenne.fr](mailto:accueil@ccyenne.fr)

## **SERVICE PUBLIC ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF**

Accueil du Lundi au Vendredi de 8 h 30 à 12 h 30  
et permanence téléphonique uniquement de 13 h 30 à 17 h 00  
Tél : 04 79 36 92 74  
Mail : [spanc@ccyenne.fr](mailto:spanc@ccyenne.fr)

## **SERVICE JEUNESSE**

Accueil du Lundi au Vendredi de 8 h 30 à 12 h 30  
et permanence téléphonique uniquement de 13 h 30 à 17 h 00  
Tél : 04 79 36 92 78  
Mail : [centredeloisirs@ccyenne.fr](mailto:centredeloisirs@ccyenne.fr)

## **SERVICE PERISCOLAIRE**

Accueil du Lundi au Vendredi de 8 h 30 à 12 h 30  
et permanence téléphonique uniquement de 13 h 30 à 17 h 00  
Tél : 04 79 36 92 75  
Mail : [periscolaire@ccyenne.fr](mailto:periscolaire@ccyenne.fr)

## **SERVICE DES EAUX**

Accueil du Lundi au Vendredi  
de 8 h 30 à 12 h 30 et permanence téléphonique  
uniquement de 13 h 30 à 17 h 00  
Tél : 04 79 36 92 70  
Mail : [servicedeseaux@ccyenne.fr](mailto:servicedeseaux@ccyenne.fr)

## **MULTI ACCUEIL TERRE D'VEIL**

Tél : 04 79 44 47 92  
Mail : [multiaccueil@ccyenne.fr](mailto:multiaccueil@ccyenne.fr)

## **LIEU ACCUEIL ENFANTS PARENTS**

Tél : 04 79 36 66 74  
Mail : [laep@ccyenne.fr](mailto:laep@ccyenne.fr)

## **RELAIS PETITE ENFANCE**

Tél : 04 79 36 66 74  
Mail : [ram@ccyenne.fr](mailto:ram@ccyenne.fr)





Communauté de communes  
**de Yenne**

**Communauté de communes de Yenne**  
133, chemin de la Curiaz  
73170 YENNE  
Tél : 04 79 36 90 76  
mail : [accueil@ccyenne.fr](mailto:accueil@ccyenne.fr)  
[www.ccyenne73.fr](http://www.ccyenne73.fr)